

9 juillet 2018

## **Les mises en candidature pour les élections municipales 2018 à Brampton se terminent le 27 juillet à 14 h**

Brampton, ON – Voulez-vous servir la population de Brampton à titre de fonctionnaire élu à l'Hôtel de Ville de Brampton, dans la Région de Peel ou sur un conseil scolaire?

Les candidats qui souhaitent se présenter aux élections municipales 2018 à Brampton doivent déposer leur mise en candidature au plus tard le 27 juillet 2018 à 14 h.

La Ville accepte des mises en candidature pour les postes suivants :

- Maire/Mairesse
- Conseiller régional/Conseillère régionale
- Conseiller municipal/Conseillère municipale
- Conseiller scolaire/Conseillère scolaire pour :
  - le Peel District School Board
  - le Dufferin-Peel Catholic District School Board
  - le Conseil scolaire catholique MonAvenir (autrefois le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud)

Les formulaires de mises en candidature et les trousseaux d'information pour les candidats sont [disponibles en ligne](#) et des copies imprimées seront disponibles sous peu au bureau du secrétaire municipal à l'Hôtel de Ville de Brampton. Les formulaires doivent être déposés en personne pendant les heures normales d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, et jusqu'à 14 h le 27 juillet 2018. Aucune mise en candidature présentée après le 27 juillet 2018 à 14 h ne sera acceptée.

Les mises en candidature pour le poste de président(e) de la Région de Peel sont acceptées par la Région de Peel, au 10 Peel Centre Drive, Brampton, pendant les heures d'ouverture normales, jusqu'au 27 juillet 2018 à 14 h. Les mises en candidature pour le Conseil scolaire Viamonde sont acceptées par la Ville de Mississauga au 300 City Centre Drive, Mississauga, pendant les heures d'ouverture normales, jusqu'au 27 juillet 2018 à 14 h.

Au moment du dépôt, les frais (200 \$ pour le poste de maire, 100 \$ pour tous les autres postes) doivent être payés comptant, par carte de débit, par chèque certifié ou par mandat. Les candidats doivent fournir une preuve de nom et d'adresse admissible. Seuls les originaux des documents seront acceptés : les télécopies ou autres versions électroniques ne sont pas permises. Tous les candidats potentiels doivent déposer leur déclaration de candidature et leur formulaire d'appui de la mise en candidature avant de recevoir des contributions pour leur campagne ou de dépenser des fonds à des fins électorales. Les candidats aux postes de conseiller scolaire ne sont pas tenus de déposer un formulaire d'appui de la mise en candidature.

La liste des candidats mis en nomination est mise à jour régulièrement et est disponible à l'adresse [www.brampton.ca/BramptonVotes](http://www.brampton.ca/BramptonVotes).

Les annonceurs tiers peuvent s'inscrire jusqu'au 19 octobre 2018.

-30-